

Federal Court



Cour fédérale

Date : 20060728

Dossier : T-698-04

Ottawa (Ontario), le 28 juillet 2006

En présence de monsieur le juge Lemieux



LÉOPOLD DELISLE

demandeur

et

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA

et

MINISTÈRE DE LA SANTÉ (SANTÉ CANADA)

et

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTION DES PRODUITS THÉRAPEUTIQUES
(SANTÉ CANADA)

défendeurs

JUGEMENT

Cette demande de contrôle judiciaire est accueillie sans dépens au seul motif que la décision du 23 janvier 2004 rendue par le DR. Gillespie est invalide. Les autres conclusions recherchées par le demandeur sont rejetées.

JE CERTIFIE que le document ci-dessus est une copie conforme à

l'original déposé à / émis par la Cour le 28^e jour

de juillet 2006

daté ce 9^e jour de août 2006

MARC COSSETTE

Registry Officer

Agent du Greffe

« Francois Lemieux »

Juge